



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

Envoyé en préfecture le 10/06/2021
Reçu en préfecture le 10/06/2021
Affiché le **10 JUIN 2021**
ID : 069-216902031-20210604-PV04062021-AR

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Extrait du registre des délibérations

Vendredi quatre juin deux mille vingt et un, à vingt heures trente minutes, en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **15**

Président : Alexis BADOIL, Maire.

Secrétaire élu : Arnaud VERNAY.

12 membres présents à la séance : Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Gilbert MOSNIER, Sandrine DRIVON, André BASTION, Virginie MASSE, Joseph VOLAY, Joachim BOURBON, Colette PERIER, Arnaud VERNAY, Cindy GUIOTTO, Jean-Charles JULLIN.

3 membres absents : Laëtitia TEXIER, Sylviane FAYOT, Laurent CHABAUD.

3 procurations : Laëtitia TEXIER à Chantal YVOREL, Sylviane FAYOT à Alexis BADOIL, Laurent CHABAUD à Colette PERIER.

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 04 JUIN 2021

Le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 30 avril 2021.
- Entend les informations concernant les réouvertures et différentes mesures liées à la crise sanitaire (fin du couvre feu, pratique des activités sportives en salle, utilisation des salles des fêtes...). A ce jour nous sommes en attente d'un retour de l'association « La Revole » pour l'organisation de la vogue 2021. Les manèges seront présents, et le concours de boule aura lieu. Le bar restaurant du village va rouvrir, dans un premier temps, uniquement les week-ends.
- Entend le point sur les travaux en cours et à venir :
 - o **Quartier St Roch** : la visite d'un chantier de l'OPAC avec des maisons à ossature bois a eu lieu. L'OPAC devrait nous faire d'autres propositions. Concernant la maison, les acquéreurs ont le projet de créer trois appartements pour de la revente.
 - o **Terrain montée St Roch** : en attente de l'assemblée générale de la copropriété pour valider de façon définitive la rétrocession des parcelles concernées.
 - o **Carrefour du Camard** : les travaux suivent leurs cours.
 - o **Fibre** : quelques problèmes sont rencontrés sur les chantiers. Un contact a été pris avec le responsable des travaux.

- Entend les comptes rendus de différentes réunions :
 - o **Conseil municipal enfants** : la plantation dans le jardin (ex TAP) est faite, des radis ont été récoltés et donnés à la cantine de l'école.
 - o **École** : le conseil d'école aura lieu le 15 juin. L'effectif prévu, à ce jour, pour la rentrée prochaine, est de 50 élèves. La fête de fin d'année aura lieu le 02 juillet.
 - o **Vie du village-culture** : le marché du vendredi reste dynamique. Réflexion pour proposer des animations avec les associations locales et/ou le CM enfants.
 - o **SIVOS** : intégration des communes de Chambost-Longessaigne et Villechenève. (délibération n°31.2021).
 - o **Voirie (CCMDL)** : un agent a été recruté pour le suivi des travaux. C'est la société Eiffage qui a été retenue pour les travaux 2021.
 - o **Conseil communautaire (CCMDL)** : une nouvelle convention avec le Département (PACS) a été signée. 4 000 arbres seront plantés chaque année.
 - o **Conférence des Maires (CCMDL)** : réflexion en cours sur la mutualisation (secrétaire de mairie, agent de police municipale, matériels, maintenance réglementaire, contrats d'assurance...). Le centre aquatique Escap'ad sera en gestion SPL et non plus en DSP. Recrutement d'un agent à mi-temps pour le service instructeur.
 - o **Transition écologique** : visite de Méthamoly, réflexion sur les pistes cyclables et déplacements en « modes doux » sur le territoire.
 - o **Déchets (CCMDL)** : le conseil municipal devra donner son avis sur le maintien de la redevance des ordures ménagères ou le passage à la taxe.
 - o **Solidarité (CCMDL)** : un point a été fait sur le transport solidaire des Monts du Lyonnais pour lequel les financements se terminent au 30 novembre 2021. 150 personnes bénéficient de ce service.
- Est informé de l'achat de panneaux « roulez doucement » qui seront installés à différents endroits sur la commune.
- Prend note qu'une matinée découverte du vélo à assistance électrique est organisée par la CCMDL le 18 juin et s'adresse aux personnes de plus de 60 ans.
- Est informé que deux devis ont été réceptionnés pour la réparation de la croix « des rivières ». Une déclaration d'assurance sera faite.
- Est informé que deux candidats ont postulé à l'offre d'emploi pour le job d'été.
- Est informé de la démission de Madame Martine MOSNIER, ATSEM. Un recrutement aura lieu pour un poste à pourvoir à la rentrée.
- Valide la proposition de Monsieur le maire concernant la reconduction de l'heure supplémentaire de garderie du soir (17h30 à 18h30), considérant que cette année scolaire particulière ne peut permettre un bilan proche de la réalité. Depuis septembre 2020, 10 familles, 16 enfants sont utilisateurs de ce nouveau service.
- Est informé que de nouvelles incivilités ont été constatées sur le parking de l'espace de loisirs. Les auteurs des faits ont été identifiés et convoqués en mairie.
- Est informé de la visite du Député Thomas GASSILLOUD le 1^{er} juillet :
 - o de 15h à 16h : permanence en mairie,
 - o de 16h à 18h : visite de la commune,
 - o de 18h à 19h : échanges / débat avec les élus,
 - o de 19h à 20h : visioconférence avec le maire.

- Est informé que les travaux d'élagage vont débiter.
- Approuve la subvention à verser au RASED pour un montant de 77,83 €. (délibération n°32.2021).
- Prend note que le camion de la commune est tombé en panne (véhicule de 2005 avec seulement 108 000 kms au compteur). La boîte à vitesse est à changer, en attente du devis.
- Reconduit le transfert total de l'entretien des biens d'assainissement à la CCMDL.
- Prend note du départ à la retraite de Madame Fabienne REDON, bibliothécaire, au 31 décembre 2021.
- Est informé que le tirage au sort des jurés d'Assises a eu lieu en mairie de l'Arbresle.
- Procède à la répartition des frais de fourniture gaz pour la résidence du clocher (délibération 33.2021).
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 09 juillet 2021 à 20h en mairie.

Document établi le 10 juin 2021.

Affiché le 10 juin 2021.

Le Maire,
Alexis BADOIL



Procès-verbal certifié exécutoire

Le 10 JUIN 2021

Le Maire,

Alexis BADOIL

